

En dictée ou dans un texte écrit, on parle souvent de fautes lexicales ou de fautes grammaticales. Mais de quoi s'agit-il ?

### L'orthographe lexicale



Il s'agit de l'orthographe des mots tels qu'on les trouve dans le dictionnaire, **isolés de tout contexte, c'est à dire seuls, hors d'un texte.**

Dans le dictionnaire, les verbes sont à l'infinitif, les noms communs et les adjectifs sont au singulier.

Il faut juste apprendre leur orthographe.

Il n'y a pas de règle de grammaire à appliquer.

### L'orthographe grammaticale



Il s'agit de l'orthographe des mots tels qu'on les trouve **dans un texte.**

Dans un texte, les mots ne sont plus tout seuls...

Ils ont une fonction (un rôle) et vont voir leur orthographe parfois modifiée :

- un verbe sera très souvent conjugué. Il faudra donc appliquer des règles de conjugaison (accord avec le sujet, temps employé)
- un nom sera souvent précédé d'un déterminant. Il faudra donc faire un accord en genre (masculin ou féminin) ou en nombre (singulier ou pluriel)
- l'adjectif devra également être accordé en genre et en nombre.

Dans un texte, il y a des règles de grammaire à appliquer.